

Le label Cité éducative pour Hauteville à Lisieux : « Une chance pour les élèves »

Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation Nationale, a annoncé que Lisieux faisait partie des 40 nouvelles communes à rejoindre le label Cité éducative.



Trois écoles et un collège à Hauteville sont concernés par ce label.

En déplacement à Montargis (Loiret) lundi 26 mai 2025, Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, et Juliette Méadel, ministre déléguée chargée de la Ville, ont annoncé la labellisation de 40 nouvelles Cités éducatives. Le quartier de Hauteville en fait partie, Lisieux étant la seule ville de Calvados concernée.

"Aller encore plus loin dans nos actions"

« Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire », selon l'Agence nationale de la cohésion des territoires

triale de la coesion des territoires.

« Ce programme interministériel bénéficie à plus de 250 communes et 600 quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Le dispositif vise à améliorer la coordination des acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants, etc.) et l'accompagnement des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Ce programme est une chance pour les élèves, les enseignants, les acteurs de la communauté éducative. » Jérémie Patrier-Leitus, député Horizons de la 3e circonscription du Calvados

« C'est une reconnaissance du travail déjà mené par les différentes équipes de la Ville en lien avec les différents acteurs engagés du territoire, salue Cindy Godey, adjointe en charge de la jeunesse. Nous allons pouvoir aller encore plus loin dans nos actions au profit des enfants et des jeunes. »

"Lutter contre les inégalités"

Parmi les priorités, citons le repérage et l'accompagnement des enfants en difficulté scolaire, l'accompagnement des victimes et auteurs de harcèlement, l'utilisation des outils numériques et la prévention des dangers qui y sont liés, le développement de l'offre culturelle...

[Aide à mourir : le député Jérémie Patrier-Leitus vote contre et s'explique](#)

Quatre établissements sont concernés par ce label : les écoles Jules Verne, Saint-Exupéry et Jean Moulin, et le collège Pierre Simon de Laplace.

« En ciblant prioritairement le quartier prioritaire de Hauteville, la démarche contribue directement à la réduction des inégalités et au développement de parcours de réussite pour tous. L'objectif est clair : lutter contre les inégalités, soutenir l'ambition scolaire, développer les compétences sociales et citoyennes, et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes Lexoviens. » Sébastien Leclerc, maire de Lisieux

Le maire poursuit : « Cette labellisation permettra d'obtenir de nouveaux financements - environ 110 000 € versés par l'État - et d'amplifier les actions éducatives existantes. Les chiffres seront définitivement posés pour la signature de la convention qui doit intervenir au cours de cette année. »